

**DIRECTION DES SERVICES D'ARCHIVES**

**AUTRES PRODUCTEURS D'ARCHIVES PUBLIQUES**  
**(Communes, Etablissements publics, associations, etc.)**

**ETAT DES VERSEMENTS**

INTRODUCTION	p.3
Archives départementales de la Seine – Paris	p.4
Archives régionales d'Ile-de-France – Paris	p.4
Archives départementales de l'Essonne	p.4
Association pour la promotion et la préfiguration de la Cité de la Terre	p.4
Banque de France - succursale de pantin	p.4
Caisse d'allocations familiales – CAF	p.4
Centre d'information et de ressources sur la drogue et les dépendances – CIRDD	p.4
Collèges d'enseignement secondaire	p.4
Commission nationale des opérations immobilières et de l'architecture – CNOIA	p.4
Commune de Neuilly-sur-Marne	p.4
Commune de Villetaneuse	p.4
Consortium stade de France	p.4
Ecole maternelle Franciade - Saint-Denis	p.5
Groupement d'intérêt public plaine emploi	p.5
Hôpitaux de Saint-Denis	p.5
Lycée marcel Pagnol – Bondy	p.5
Office départemental d'habitations a loyer modéré – ODHLM	p.5
Préfecture de paris	p.5
SANEM – Stade de France	p.6
Société d'économie mixte images 2004 - SEMIMAGES 2004	p.6
RAPPEL SUR LES DELAIS DE COMMUNICABILITE DES ARCHIVES	p.7

## AUTRES PRODUCTEURS D'ARCHIVES PUBLIQUES

### INTRODUCTION

Les versements présentés ci-dessous sont issus d'entités productrices d'archives publiques, dont les statuts divers ne permettaient pas de les rattacher directement aux catégories d'administrations précédemment définies (Conseil général, Préfecture, Juridictions et Services déconcentrés de l'Etat).

On y trouve notamment des archives provenant d'établissements publics, de groupement d'intérêts publics ou d'associations parapubliques, ainsi que les archives d'institutions de droit privé chargées d'une mission de service public (Consortium stade de France, sociétés d'économie mixte).

Les établissements publics de santé et établissements d'enseignement secondaire et primaire figurent également dans cette rubrique.

Enfin, y ont été insérés des versements ponctuels et exceptionnels, n'étant pas destinés à constituer une série dans nos collections. Il s'agit notamment de versements opérés par des communes, le Conseil régional ou d'autres services d'archives départementales.

Les versements sont présentés par ordre alphabétique des entités versantes.

**AUTRES PRODUCTEURS D'ARCHIVES PUBLIQUES**

DIRECTION DES SERVICES D'ARCHIVES

ETAT DES VERSEMENT

Édité le : 08/12/10

Provenance		Cote	Titre	Dates extrêmes
La hiérarchie administrative du service versant est représentée de l'entité la plus élevée (à gauche) à la plus basse (à droite).				
ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA SEINE - Paris		1795W/ 1 - 7	Carrières souterraines : plans	1990-1993
ARCHIVES REGIONALES D'ILE-DE-FRANCE - Paris		1007W/ 1 - 13	Fonds documentaire provenant de la région Ile-de-France	1962-1980
ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE L'ESSONNE - AD 91		2050W/ 1 - 1	Dossiers relatifs à l'enseignement technique en Seine-Saint-Denis versés provenant de l'Académie de Paris.	1967-1967
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION ET LA PREFIGURATION DE LA CITE DE LA TERRE		2354W/ 1 - 54	Association pour la promotion et la préfiguration de la Cité de la Terre	1997-2003
BANQUE DE FRANCE - SUCCURSALE DE PANTIN - Pantin Cedex - France		2306W/ 1 - 36	Banque de France. - Activités de la succursale de Pantin.	1899-1986
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA SEINE-SAINT-DENIS - CAF - Rosny-sous-Bois		2182W/ 1 - 2	Allocations familiales	1991-2002
		2214W/ 1 - 2		2001-2002
		2264W/ 1 - 2		2002-2003
		2319W/ 1 - 3		2004-2004
		2362W/ 1 - 2		2002-2006
		2390W/ 1 - 4		1980-2006
CENTRE D'INFORMATION ET DE RESSOURCES SUR LA DROGUE ET LES DEPENDANCES - CIRDD		2384W/ 1 - 13	Archives du Centre d'information et de ressources sur la drogue et les dépendances (CIRDD)	1998-2006
COLLEGES D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	ALBERT CAMUS - Rosny-sous-Bois	1656W/ 1 - 62	Dossiers d'élèves	1977-1982
	PAUL ELUARD - Montreuil-sous-Bois	1916W/ 1 - 9	Ecole publique de garçons de Montreuil-sous-Bois, collège Paul Eluard de Montreuil-sous-Bois	1866-1993
COMMISSION NATIONALE DES OPERATIONS IMMOBILIERES ET DE L'ARCHITECTURE - CNOIA		1287W/ 1 - 3	Urbanisme. - Commission départementale des opérations immobilières et de l'architecture	1970-1986
COMMUNE DE NEUILLY-SUR-MARNE		1038W/ 1 - 2	Ecole maternelle "Les Fauvettes" Marcel Cachin à Neuilly-sur-Marne.	1959-1980
COMMUNE DE VILLETANEUSE		1W_VILLETAN EU/ 1 - 142	Dépôt des archives de la commune de Villetaneuse	1895-1991
CONSORTIUM-STADE DE France		1902W/ 1 - 2	Stade de France, dossiers de remise d'ouvrage.	1995-1997
		1903W/ 1 - 5		1995-1997
		1905W/ 1 - 4		1995-1997
		1906W/ 1 - 15		1995-1997
		1909W/ 1 - 10		1995-1997
		1910W/ 1 - 19	Stade de France : dossiers d'ouvrage exécuté	1995-1997

**AUTRES PRODUCTEURS D'ARCHIVES PUBLIQUES**

DIRECTION DES SERVICES D'ARCHIVES

ETAT DES VERSEMENT

Édité le : 08/12/10

<b>Provenance</b> La hiérarchie administrative du service versant est représentée de l'entité la plus élevée (à gauche) à la plus basse (à droite).	<b>Cote</b>	<b>Titre</b>	<b>Dates extrêmes</b>
<b>CONSORTIUM-STADE DE France</b>	1914W/ 1 - 5	Stade de France : dossiers de remise d'ouvrage.	1995-1997
	1915W/ 1 - 103		1995-1997
	1917W/ 1 - 4		1995-1997
	1918W/ 1 - 25	Stade de France : dossiers d'ouvrage exécuté	1995-1997
	1919W/ 1 - 18		1995-1997
	1920W/ 1 - 13	Stade de France : dossiers de remise d'ouvrage	1995-1997
	1921W/ 1 - 13	Stade de France : dossiers d'ouvrage exécuté	1995-1997
	1924W/ 1 - 33		1995-1997
	1934W/ 1 - 17		1995-1997
	1935W/ 1 - 14		1995-1997
	1936W/ 1 - 45		1995-1997
	1937W/ 1 - 55		1995-1997
	1938W/ 1 - 19		1995-1997
	1939W/ 1 - 19		1995-1997
	1940W/ 1 - 6		1995-1997
	1944W/ 1 - 61		1995-1997
	1949W/ 1 - 3		1995-1997
	2009W/ 1 - 32		1998-1998
	2011W/ 1 - 221	Stade de France : comptabilité (factures fournisseurs, journaux, états, amortissements, bilans...)	1995-1997
	<b>ECOLE MATERNELLE FRANCIADE - Saint-Denis</b>	1059W/ 1 - 113	Ecole primaire de garçons et de filles des Boucheries à Saint - Denis ; Ecole primaire mixte E. Connoy à Saint - Denis ; Ecole maternelle Franciade à Saint - Denis
<b>GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC PLAINE EMPLOI - GIP PLAINE EMPLOI</b>	2385W/ 1 - 88	Archives du Groupement d'intérêt public Plaine Emploi.	
<b>HOPITAUX DE SAINT-DENIS</b>	1800W/ 1 - 4	Saturnisme : dossiers médicaux individuels	1957-1975
<b>LYCEE MARCEL PAGNOL - Bondy</b>	1776W/ 1 - 1	Lycée Marcel Pagnol de Bondy : échantillon de copies d'examen du brevet d'études professionnelles "action commerciale et comptable" pour la session 1994	1994-1994
<b>OFFICE DEPARTEMENTAL D'HABITATIONS A LOYER MODERE - ODHLM</b>	342W/ 1 - 210	Logement social : habitations à loyer modéré	1924-1971
<b>PREFECTURE DE PARIS - Paris</b>	1063W/ 1 - 1	Plan d'occupation des sols de la ville de Paris	2000-2000

## AUTRES PRODUCTEURS D'ARCHIVES PUBLIQUES

DIRECTION DES SERVICES D'ARCHIVES

ETAT DES VERSEMENT

Édité le : 08/12/10

<b>Provenance</b> La hiérarchie administrative du service versant est représentée de l'entité la plus élevée (à gauche) à la plus basse (à droite).	<b>Cote</b>	<b>Titre</b>	<b>Dates extrêmes</b>
<b>SANEM-STADE DE FRANCE</b>	<b>1967W/ 1 - 51</b>	Stade de France : consultation pour la conception et la construction, dossiers de candidature	1994-1994
<b>SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE IMAGES 2004 - SEMIMAGES 2004</b>	<b>2238W/ -</b>	Archives de la Société d'économie Mixte Images 2004.	
	<b>2252W/ 1 - 19</b>		
	<b>2324W/ -</b>	Dossier de dédomagements.	

## Communicabilité des archives



Les dispositions relatives à la communication des archives sont fixées par les articles L 213-1 à L 213-3 du Code du Patrimoine.

Les archives publiques sont, par principe, communicables de plein droit. Toutefois, sont prévus des délais à cette communication pour les documents dont le contenu porte atteinte à des intérêts que la loi entend protéger.

La nature et le contenu des documents composant un versement sont variables. Il est donc rarement possible d'établir un délai de communication homogène pour un versement dans son ensemble. Ainsi, l'état des versements qui suit ne mentionne pas de délais de communicabilité : cette information pourra être obtenue par la consultation des bordereaux de versement en salle de lecture ou, dans un avenir proche, par l'accès à notre base de données en ligne.

A noter : l'autorisation de consultation de documents d'archives publiques avant l'expiration des délais fixés par l'article L. 213-2 peut être accordée aux personnes qui en font la demande, dans la mesure où l'intérêt qui s'attache à la consultation de ces documents ne conduit pas à porter une atteinte excessive aux intérêts que la loi a entendu protéger. Cette autorisation est accordée par l'administration des archives après accord de l'autorité dont émanent les documents.

### Récapitulatif des délais de communicabilité (fixés par la loi n°2008-696 du 15 juillet 2008) :

Délibérations du Gouvernement, relations extérieures, monnaie et crédit public, secret industriel et commercial, recherche des infractions fiscales et douanières	25 ans
Secret de la défense nationale, intérêts fondamentaux de l'État en matière de politique extérieure, sûreté de l'État, sécurité publique	50 ans
Protection de la vie privée	
Document portant un jugement de valeur ou une appréciation sur une personne physique	25 ans
Statistiques.	
Statistiques collectées par des questionnaires portant sur des faits et comportements privés (dont recensement)	75 ans
Enquêtes de police judiciaire	
Dossiers des juridictions	
État civil : naissance	
Etat civil : mariage	
Etat civil : décès	Immédiatement communicable
Minutes et répertoires des notaires	75 ans
Dossiers des juridictions et enquêtes de police en matière d'agressions sexuelles	100 ans
Documents qui se rapportent aux mineurs (vie privée, dossiers judiciaires, minutes et répertoires)	
Dossiers de personnel	50 ans
Sécurité des personnes	100 ans
Secret médical	25 ans après le décès ou 120 ans après la naissance
Archives dont la divulgation pourrait permettre de concevoir, de fabriquer, d'utiliser ou de localiser des armes de destruction massive (nucléaires, biologiques, chimiques ou bactériologique).	Incommunicable